
ORDRE DU JOUR

1. Calendrier 2011 et actions à mener
 2. Validation du CCTP « Pré-localisation des zones humides »
 3. Orientations 2012 et préparation budgétaire
 4. Point sur le Journal du SAGE
 5. Points divers
-



M. le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et rappelle le cadre du SAGE vis-à-vis des actions territoriales, ainsi que l'importance de leur corrélation.

Steve MULLER rappelle les principaux objectifs du dernier Bureau (22 juin 2011) qui ont été ou sont en cours de réalisation :

- Représentativité de la MISE 21 en Bureau
- Priorisation de la rédaction de l'Etat Initial
- Finalisation des travaux des commissions (Journal, logo, étude « zones humides »)
- Echanges techniques et humains avec les Conseils Généraux et la DREAL Bourgogne

1. Calendrier 2011 et actions à mener

Le calendrier de travail priorise pour cette fin d'année 2011 :

- la **rédaction de l'Etat Initial**, avec un 1^{er} jet en décembre, avec une concertation soit en comité de pilotage (dédié à la rédaction des documents du SAGE / a créer !), soit à la charge du Bureau.
- l'achèvement **des travaux des commissions** :
 - + le *Journal du SAGE* en cours d'édition qui paraîtra en octobre 2011 .
 - + le lancement de l'*étude « zones humides »* avec un calendrier de travail adapté :
 - * 22 sept : validation du CCTP en Bureau
 - * Fin sept. - Début oct. : lancement de l'appel d'offre (DCE validé)
 - * Fin de l'appel d'offre : début nov.

- * 21 novembre : Commission d'appel d'offres (choix du candidat) en CT (aspect technique) et en Bureau (validation budgétaire) avec un travail d'analyse des offres en amont par l'animateur (avec l'aide de l'Agence et du CG 71)
- * Début décembre 2011 : Lancement de l'étude (1^{ère} réunion avec le candidat)

- la réflexion sur les orientations 2012, leur budgétisation et ses financements.

Tableau : Calendrier de travail

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
CT Communication	Edition du Journal	Validation du BAT (= 1 ^{ère} parution du Journal)		
CT Biodiversité	Validation du CCTP « zones humides » (par mail)		Choix du candidat (le 21 novembre à 9h)	Lancement de l'étude
Bureau	Validation CCTP Zones humides, etc.		Validation budgétaire du candidat choisi (21 novembre post CT) et préparation de la réunion de CLE	
CLE				Budget, Orientations, Programme d'actions, Etudes, Travaux CT, etc. 13 décembre à 9h
Etat des Lieux	Rédaction du document « Etat des Lieux »			1 ^{er} jet du document en Comité de pilotage ou en Bureau
Principales démarches de secrétariat		Dossier de financement AELB (année 2012)		Dossier de financement FEDER (année 2012)

2. Validation du CCTP « Pré-localisation des zones humides »

Tableau : Calendrier de l'étude (CCTP)

ETAPES	2011	2012				
	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Grandes enveloppes de zones humides						
PHASE N1						
PHASE N2						
PHASE N3						
PHASE N4						
Hiérarchisation des enveloppes de forte concentration de zones humides						
Cartographie						
Exploitation résultats						
Rédaction du rapport						
REUNIONS	Réunion de lancement (Présentation de l'étude et de la méthodologie - Transmission des données)	Réunion validation méthodo (PHASE N1 + N2)		Réunion validation des grandes enveloppes (PHASE N3 + N4)		Réunion de fin d'étude (validation de la hiérarchisation et présentation finale)

Le CCTP a évolué suite aux remarques des acteurs durant la période estivale. Il a été validé par mail par les membres de la commission.

Les principaux apports concernent l'enrichissement de la méthodologie, la durée de l'étude : 6 mois (+1), ainsi que la réunion de lancement (propositions d'A. DUPONT). Cf. Tableau : Calendrier de l'étude (CCTP)

Une fois l'étude abouti, il conviendra de passer à des inventaires fins. Pour ce faire, les porteurs de projets territoriaux de type « contrat territorial » devront prendre le relai au niveau local et fédérer les collectivités à réaliser ces inventaires communaux (A. DUPONT).

Alors que l'UNICEM rapporte l'inventaire établi par la fédération de chasse du Jura sur tout le département (39), et l'importance pour les industriels (carriers notamment) de connaître les zonages fins, MM. DUPONT et REVEL mettent en exergue l'aspect financier (3 à 5 000 €/commune), technique, temporaire et humain d'une telle démarche. Une approche territoriale et priorisée (suite à l'étude sur le périmètre du SAGE) permettra dès lors de prioriser les inventaires fins. La méthodologie pourra être prise dans le Guide technique de l'Agence.

Le CCTP est validé à l'unanimité.

3. Orientations 2012 et préparation budgétaire

3.1. Orientations 2012

Les principales orientations pour 2012 sont la **finalisation de l'Etat Initial et l'avancé du Diagnostic**. A cela s'ajoutent indubitablement le suivi de **l'étude « zones humides »** ainsi qu'une pérennisation de la **« communication »**. Sur ce dernier point, le Bureau réaffirme la volonté de sensibiliser plus particulièrement les élus du territoire. Il paraît nécessaire de réaffirmer cet outil qu'est le SAGE à travers un exemple territorial : l'objectif est de cibler une problématique et de mettre en exergue le profit apporté par le SAGE. Cette démarche peut s'adopter dans un premier temps en Bureau puis avec les membres de la CLE.

Un rapprochement avec les acteurs de terrain ainsi qu'avec le CPIE est donc envisagé.

A côté de cela, il convient de continuer les démarches rédactionnelles sur le territoire par différents biais : articles dans les bulletins municipaux, insertions dans les revues spécialisées, etc.

Les orientations secondaires consistent à l'investissement des membres de la CT « Eau » sur une thématique choisie. Cependant, il apparaît à ce jour plus judicieux d'attendre le document Etat des lieux afin de travailler sur ces solutions. Parallèlement, la *parution d'un 2^{ème} ou 3^{ème} Journal du SAGE* est envisageable, selon les publications à vulgariser.

3.2. Préparation budgétaire

La possibilité d'investir entre 15 et 33 000 €uros en 2012 est financièrement supportable ; tout en intégrant au budget prévisionnel une charge salariale supplémentaire avec un stagiaire sur une période de 6 mois.

Si les propositions de lancer des études ou des actions complémentaires sont proposés, c'est bien un poste de secrétariat à temps réduit qui est soutenu, et ce, afin de limiter les tâches annexes à l'animateur. Cela permettrait d'avancer plus rapidement sur les orientations principales pour les années à venir (et *a fortiori* des conséquences positives indéniables sur la mobilisation des acteurs).

Objectifs

- A. DUPONT transmettra à la CLE les montants des aides de l'Agence pour 2012.
- L'animateur définira les attributions du stagiaire pour 2012 en lien avec son avancé sur les dossiers prioritaires (cartographie de l'Etat initial ? aide au diagnostic ?).
- L'animateur fera parvenir à l'Agence le dossier de subvention pour l'animation du SAGE, année 2012.
- L'animateur pérennise son travail sur la rédaction de l'Etat Initial et sur les réunions de fin d'année.

4. Point sur le Journal du SAGE

Depuis la dernière réunion de Bureau en juin, les articles ont été rédigés.

Il s'agit pour cette première parution de mettre en exergue le bienfondé du SAGE Arroux-Bourbince en soulignant le passage « d'une culture de rivière à une dimension de bassin ».

En sus de l'historique et du calendrier d'élaboration en double page centrale, des encarts sur l'histoire du logo, le financement du SAGE et des éléments chiffrés apparaissent en dernière page.

Un feuillet central intègre le journal pour cette première et présente le territoire, schématisé sous forme de carte, et la composition de la CLE.

Une fois la maquette d'intention retenue et le BAT choisi, le Journal paraîtra et sera transmis aux divers établissements, collectivités, structures, fin octobre / début novembre.

5. Questions diverses

Si l'autofinancement est présenté avec un montant de 14 500 €uros, celui-ci n'est hélas pas effectif.

Les **conventions** (3 ans : 2010 - 2012) qui régissent le partenariat et la solidarité entre les collectivités du territoire pour l'élaboration du SAGE ne sont pas toutes signées. La *Communauté de Communes de l'Auxois du Sud* ne désire pas s'investir dans le SAGE alors que la *Communauté de Communes du Pays d'Arnay* n'a pas encore procédé à la signature de la convention.

M. BOSSON a relancé les démarches auprès de ces acteurs locaux mais sans plus de succès que la CLE lors de ses dernières tentatives.

Afin de réunir la CLE, sa composition (et celle de son Bureau) est en cours de modification suite à des mouvements divers :

Mme CHODRON DE COURCEL a fait part de sa démission aux membres du Bureau. La Communauté de Communes du Canton de Bligny-sur-Ouche qu'elle représentait au sein de la CLE désignera dans les meilleurs délais son nouveau délégué.

M. DESSERTENNE qui représentait le Parc Naturel Régional du Morvan a perdu ses fonctions au sein de l'établissement. Le PNR nous désignera son nouveau délégué prochainement.

La DREAL Bourgogne a transmis sa volonté de quitter le Bureau (tout en restant actif au sein des commissions et de la CLE). La MISE de Côte d'Or siègera à la place laissée vacante.

A noter que le dernier arrêté de modification de composition de CLE datait du 15 juin 2011 (arrêté 11_02876).

PERSONNES INVITEES : LES 17 MEMBRES DU BUREAU DE LA CLE DU SAGE ARROUX BOURBINCE ET SES INVITEES

LISTE DES PERSONNES PRESENTES

Président	M. Georges SIMON
1^{er} Vice-président	M. Jean-Marc GUILHEM
2^e Vice-président	M. François COUROUBLE
3^e Vice-président	M. Jean-Yves TONDOUX
4^e Vice-présidente	Mme Annie PALLOT
5^e Vice-présidente	Mme Marie CHODRON DE COURCEL
6^e Vice-présidente	Mme Paulette ACKERMANN
Fédération de Pêche de Saône et Loire	M. Christian LARGE
Union Nationale des Industries, de Carrières Et Matériaux de construction (UNICEM) Bourgogne	Mme Valérie SANTINI M. Philippe RIVA
Agence de l'Eau Loire Bretagne (délégation Allier Loire Amont)	M. Aymeric DUPONT
Agence Régionale de Santé de Bourgogne	Mme Martine POIRIER
MISE de Cote d'Or (<i>nouveau membre</i>)	M. Gilles BOSSON
MISE de Saône-et-Loire	M. Frédéric REVEL
Conseil Général de Saône-et-Loire (invité technique)	M. David FAVRICHON
Animateur CLE SAGE AB (SIEAB)	M. Steve MULLER

LISTE DES PERSONNES EXCUSEES

7^e Vice-présidente	Mme Edith GUEUGNEAU
Chambre d'Agriculture Saône et Loire	Mme Sophie SIMONET
DREAL Bourgogne	Son représentant

LISTE DES PERSONNES ABSENTES

Parc Naturel Régional du Morvan	Son représentant
CPPIE Autunois Morvan	M. Dominique LARUE

20 septembre 2011, Autun (71)



BUREAU

Ordre du Jour

1. Calendrier 2011 et actions à mener
2. Validation du CCTP « Prélocalisation des Zones humides »
3. Orientations 2012 et préparation budgétaire
4. Point Journal du SAGE
5. Questions diverses

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Rappel Objectifs Bureau du 22 juin 2011



Objectifs

- La MISE présentera la version définitive de la note d'orientation en prochaine réunion de CLE
- Il est convenu de proposer à la MISE 21 d'intégrer le Bureau afin de relayer les demandes et les actions à l'amont du territoire
- Prioriser la rédaction de l'Etat des Lieux : Premier jet de l'Etat initial pour la fin de l'année 2011.
- Finaliser les travaux des commissions thématiques (étude zones humides et communication).
- Favoriser des échanges avec la DREAL et le CG pour mobiliser des aides humaines et techniques.
- Prendre en considération les retours d'expérience du séminaire national (dynamisme et fonctionnement).

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

1. Calendrier 2011 et Actions à mener



JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
		Validation CCTP et Marché	CT Biodiversité (étude réponses)		
Rédaction des articles			Edition et Publi du Journal		
← REDACTION ETAT INITIAL →					
		Réunion de Bureau ?			Réunion Bureau et CLE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
CT Communication	Edition du Journal	1 ^{ère} parution du Journal		
CT Biodiversité	Validation CCTP zones humides	Choix du prestataire pour l'étude		Lancement de l'étude
Bureau	Validation CCTP zones humides	Choix du prestataire pour l'étude		Préparation CLE Lancement de l'étude
CLE				Budget, Orientations, Programme d'actions, Etudes, Travaux commissions
Etat des lieux	Rédaction			1 ^{er} rendu de l'Etat Initial en Bureau
Principales démarches de secrétariat	Dossier de financement Agence (année 2012)			Dossier financement FEDER (année 2012)

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

2. Validation du CCTP « Prélocalisation des Zones humides »



- Principales notifications :
 - Etude estimée à 60 000 €uros
 - Méthodologie détaillée de l'Agence (et FMA)
 - CCTP validé ou « réputé » validé par les membres de la CT Biodiversité
 - Perspectives de lancement : décembre 2011
 - Calendrier : 6 mois
 - Perspectives post étude : inventaire de terrain (partie 3 du guide) pourra s'inscrire dans les programmes d'actions des CT

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



2. Validation du CCTP « Prélocalisation des Zones humides »



ETAPES	MOIS					
	Décembre 11	Janvier 12	Février 12	Mars 12	Avril 12	Mai 12
Grandes enveloppes de zones humides						
PHASE N1						
PHASE N2						
PHASE N3						
PHASE N4						
Hierarchisation des enveloppes de forte concentration de zones humides						
Cartographie						
Exploitation résultats						
Rédaction du rapport						
REUNIONS		Réunion validation méthodologie (PHASE N1 + N2)		Réunion validation des grandes enveloppes (PHASE N3 + N4)		Réunion (validation de la hiérarchisation et présentation finale)

... VALIDATION

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

3. Orientations 2012 et Préparation budgétaire



- Principes de bases :
 - Pour rappel, en 2011, les soldes décalés (N-1 et N-2) de la Région « permettent » un complément d'investissement pour l'étude Zones humides
 - En 2012, il conviendra de budgéter une année « conventionnelle »
 - Les financeurs (Agence et Europe) apportent des subventions variables et complémentaires à hauteur maximale de 80 %
 - La part d'autofinancement est (+/-) de 14 500 €uros

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

3. Orientations 2012 et Préparation budgétaire



- Les fondations « incompressibles »

	Charges	Communication	Etudes	Reliquat
Montant	50 000	1 500	2 500	
Financement AELB	25 000 + 3000	750	750 – 1 500	
Financement FEDER	15 000	450	0 – 2 000	
Part collectivités	7 000	300	500 – 1 750	4 650 – 6 700

50%
30%
20%

Investissement envisageable de : 23 000 à 33 000 €

3. Orientations 2012 et Préparation budgétaire



- **La réalité** (sans excès)

	Charges	Communication	Etudes	Reliquat
Montant	52 000	3 000	2 500	
Financement AELB	25 000 + 3000	1 500	750 – 1 500	
Financement FEDER	15 600	900	0 – 2 000	
Part collectivités	8 400	600	500 – 1 750	3 000 – 5 000

50%

30%

20%

Investissement envisageable de : 15 000 à 25 000 €

3. Orientations 2012 et Préparation budgétaire



- **Orientations principales**

- Finalisation de l'Etat Initial
- Avancée (et finalisation) du Diagnostic
 - Pour information, s'en suivront en 2013-14 les *Scenarii et Tendances* avec le *Choix de la Stratégie* puis l'écriture du SAGE en 2014 - 15 et finalement la mise en œuvre après Enquête Bouchardeau en 2015-16)
- Etude Zones humides (suivi)

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

3. Orientations 2012 et Préparation budgétaire



- **Orientations annexes et complémentaires**

- Stagiaire pour aide cartographique Etat Initial ou Stagiaire / BEt pour diagnostic (ce qui sous entend une fin de l'état initial fin mars 2012)
- Lancement de la CT « EAU » en lien avec le Diagnostic

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

3. Orientations 2012 et Préparation budgétaire



- **Orientations « secondaires »**

- 2^{ème} et 3^{ème} Journal du SAGE
(sa continuité apparait « nécessaire »)
- Lancement de la CT « Tourisme, Pêche et Loisirs »
- Projet « Forum sur l'Eau »
- Autre projet à l'échelle du territoire

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

3. Orientations 2012 et Préparation budgétaire



- **Conclusions sur les orientations**

- O. principales et complémentaires apparaissent opportunes et « adéquates » (financièrement et humainement)
- O. secondaires nécessiteraient des moyens humains complémentaires
- Opportunité d'investir entre 15 000 et 33 000 €uros / an sur :
 - un poste de ½ secrétariat,
 - un nombre plus important de stagiaires (avec poursuite en CDD si besoin),
 - des études annuelles, etc.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

4. Point Journal du SAGE



- Depuis la dernière réunion de Bureau :
 - Choix et rédaction des articles
 - Proposition de maquettes d'intention
 - A venir :
 - Propositions de BAT
 - Modification et Choix des BAT
 - Parution en octobre



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

4. Point Journal du SAGE



	TRAVERSEE		FAUNE	
POSITIF	photo		"Une" allégée et attractive	sommaire dynamique
NEGATIF	place du logo	photo (pierres rapportées)	remplacer les photos / symboles / espèces endémiques	mise en exergue et place du logo (en haut et logos financeurs en-bas)

	TRAVERSEE	FAUNE
AELB		
CHAMBRE AGRIC		
CPIE		
CREV		
M. GUILHEM		
M. NOUAILLET		
M. SIMON		
Mme ACKERMANN		
MISE		
Steve MULLER		

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

5. Questions et Points divers



- Composition CLE
– M. DESSERTENNE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux